

Déroulé de mission

Evaluation des risques professionnels

Réalisation du Document Unique

Elaboration du plan d'actions

Objectifs :

La mission consiste à accompagner à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels et à l'élaboration du plan d'actions qui en découle.

La prestation répond aux objectifs suivants :

- > Présenter et valider ensemble la méthodologie et le déroulement,
- > Définir le découpage en unités de travail,
- > Identifier les risques in situ (examen des lieux, entretien au poste de travail, examen documentaire),
- > Evaluer et hiérarchiser les risques par une cotation basée sur la gravité, fréquence et niveau de maîtrise,
- > Proposer un plan d'actions de prévention des risques résiduels,
- > Formaliser le document unique et son plan d'actions.
- > La restitution du document unique se fait sous format papier et une version PDF.

Nos engagements

SOLIMAGO dispose de toutes les expertises pour réaliser ces prestations.

- > Nos intervenants réalisent les prestations selon le référentiel INRS/CARSAT d'évaluation des risques professionnels et mettent à votre disposition leur retour d'expérience (expertises dans les domaines de la Restauration, PME/TPE du bâtiment, PME/TPE de services)

> Plus globalement, **SOLIMAGO** s'engage à redonner à votre Document Unique d'évaluation des risques professionnels son rôle d'outil de pilotage de vos démarches de prévention et de management de la sécurité sur votre établissement.

Vos engagements

Le client doit :

- > Fournir toutes les données utiles à l'établissement de l'évaluation des risques professionnels,
- > Informer toutes les personnes présentes dans les bâtiments de cette réalisation,
- > Prévoir le fonctionnement normal des postes de travail et des bâtiments (occupation, ventilation...)
- > Désigner, parmi les personnes relevant de votre autorité, un agent qualifié afin d'accompagner le représentant de **SOLIMAGO** et de lui donner toutes facilités en vue de l'accomplissement de sa mission et notamment l'accès aux bâtiments concernés par la mission.

Contenu technique de la prestation

Organisation de la mission et validation de la méthodologie et des unités de travail

En amont de la mission, une réunion de lancement avec la direction permet d'élaborer le programme et les moyens retenus pour mener à bien l'analyse des risques professionnels.

Les objectifs de cette phase amont sont de :

- Présenter l'ensemble de la démarche de prévention et ses objectifs,
- Définir le planning des visites (date, service et nombre de personnes concernées, lieux de rencontre...)
- De proposer et valider la méthodologie appliquée : découpage des unités de travail et critères de cotation.

Identification et analyse des situations à risque

La mission de diagnostic consiste à :

- Effectuer un constat in situ de la situation : postes de travail, locaux de travail;
- Identifier les dangers et les risques inhérents ;
- Procéder à l'analyse des risques ;
- Réfléchir aux actions éventuellement envisageables.

Le recueil de ces données s'effectue par trois sources différentes :

- L'examen des lieux afin d'appréhender la situation (machines, manutentions, activités à risques particuliers, produits et substances dangereuses, ...) et des ambiances (bruit, odeurs, poussières, luminosité, co-activité,...)
- La recherche documentaire apte à apporter toute information utile. Cela concerne notamment les rapports de vérifications techniques et de mesures, les registres de sécurité, les données relatives aux accidents du travail et arrêts maladie, les Plans de Prévention....

Evaluation et hiérarchisation des risques professionnels

L'évaluation des risques proprement dite consiste en une hiérarchisation des risques identifiés précédemment.

Pour cela, les critères de cotation issus d'une matrice d'évaluation des risques seront attribués à chaque risque identifié :

- Facteurs de gravité du préjudice potentiel,
- Facteurs de fréquence d'apparition de la situation dangereuse,
- Facteurs de maîtrise du risque.

L'évaluation des risques professionnels se concrétise sous forme d'une grille qui met en corrélation les facteurs gravité/fréquence/maîtrise des risques identifiés. Cette évaluation des risques professionnels a pour objet d'identifier, en tant que de besoin, et de planifier les actions de prévention à mettre en œuvre afin de garantir un niveau de protection satisfaisant de la sécurité et de la santé des travailleurs. Cette hiérarchisation des risques identifiés permet donc par la suite de définir les niveaux de priorité des actions d'amélioration à engager.

Elaboration du document unique et plan d'actions

A partir de l'évaluation des risques faite in situ, **SOLIMAGO** se charge de la rédaction du document unique en version provisoire. Le document unique présente, par unité de travail, les éléments d'analyse des risques, les conclusions de l'évaluation des risques et est soumis pour validation à la Direction.

Lors de l'analyse, des actions de maîtrise des risques ont pu être identifiées par le consultant et les groupes de travail participant à l'analyse. Ces actions sont proposées à la Direction.

Pour les risques inacceptables, les actions proposées seront discutées, approfondies, d'autres actions pourront être envisagées.

L'ensemble des actions de prévention déterminées contribuera à l'établissement du programme de prévention.

Un plan d'action récapitulant les mesures proposées par unité de travail et par thématique (travaux, études, consignes...) sera inclus en fin du document unique.